

Le Gilocourtois

Mars 2010

Bulletin d'information pour Bellival et Gilocourt



Sommaire

Conseil municipal du
14/01/10

Recensement citoyen

Tous à l'eau

Défibrillateur offert par le
Rotary Club

Manifestations –
Festivités

Association Culture &
Créations

Qu'est ce que le RAM

Ouverture du Mini Golf

Nouveau à Gilocourt :
Zoé et Cie !

Editorial

Je remercie :

- L'Association de Concertation pour l'Aménagement Routier Béthancourt-Gilocourt qui a organisé le vendredi 26 février une manifestation pour qu'enfin nos revendications soient prises au sérieux.

- Tous ceux qui : en stationnant leur voiture ; en participant au service de sécurité ; ou tout simplement en venant les encourager ; ont participé à la réussite de cette première manifestation.

- Le Courrier Picard qui nous a consacré 2 articles ; l'Oïse Hebdo, Le Parisien et FMC TV ; qui ont couvert l'évènement.

- Les Brigades de Gendarmerie qui par leur présence ont assuré la sécurité.

Michel Froment et moi-même, lors de la réunion du 19 mars pourrons ainsi attester au Sous-préfet de Senlis, à la DDE et au Conseil Général de la détermination des habitants de nos communes.

Au cas où nos revendications ne seraient pas satisfaites l'Association a prévu une seconde manifestation pour le mercredi 7 avril 2010.

Le Maire

Extrait du conseil municipal du 14 Janvier 2010

✓ Accord pour confirmer pour 2010 des demandes de subvention au titre de la D.G.E. pour le renforcement de l'éclairage public

- Au Hameau de Bellival (montant estimé des travaux : 6.948,69 € HT)

- Sur le parking de la mairie, rue des Peupliers et Sente du Roy

(montant estimé des travaux : 2.098,51 € HT)

Ces travaux avaient fait l'objet lors de la délibération du 16 octobre 2008 de demandes de subventions. Ces dernières n'avaient pas été retenues en 2009.

✓ Accord pour réitérer sa demande de subvention auprès du conseil général pour la création de trottoirs dans le haut de la rue de la Forêt (RD 332), pour un montant de 16.980 € HT

Cette demande n'avait également pas été retenue en 2009.

✓ Décision prise d'installer le défibrillateur sous le préau de l'école ; la clef du portail de la cour sera à l'intérieur d'un coffret sécurisé. Les pompiers feront une démonstration de son utilisation.

✓ A l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Jumelage avec une ville Irlandaise du nom d'Athboy, le conseil a donné son accord pour baptiser le parking situé en face de la mairie « Place du Jumelage - Athboy »

Recensement Citoyen

Qui est concerné ?

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Où se faire recenser ?

à la mairie du domicile, ou si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France.

Comment se faire recenser ?

L'intéressé (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant son état civil (nom, prénom, date et lieu de naissance...), ses domicile et résidence, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Les pièces à fournir sont : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille

Tous à l'eau !

Le centre aquatique intercommunal ouvrira ses portes le 4 avril.

Il est en outre équipé d'un bassin de natation de 25 x 21 m, d'un bassin de loisirs, d'un toboggan aquatique, d'un sauna et d'un espace de repos complété d'un espace de type cardio-training.



Defibrillateur



Le défibrillateur est désormais en place sous le préau dans la cour de la « Mairie-Ecole ».



Pour y accéder, deux clefs se trouvent dans un bloc de sécurité rouge, situé sur le mur, près du panneau d'affichage officiel.

Le bloc de sécurité est sous alarme; en cas de nécessité, l'ouvrir, prendre les deux clefs.

La grande clef ouvre le portail vert de la cour, la petite ouvre l'armoire métallique beige qui se trouve sous le préau, à droite près des toilettes de l'école.

Le défibrillateur est à l'intérieur; suivre les instructions pour la mise en œuvre. Dès qu'il est en fonction, l'appareil « parle » et vous explique la marche à suivre.



Qu'est ce que le RAM

Le R.A.M. est destiné à être l'interlocuteur privilégié des parents à la recherche d'une assistante maternelle. Il met en relation parents et professionnelles et les accompagne dans leurs démarches.



Il vise également à informer parents et assistantes maternelles sur leurs droits et obligations.

Le R.A.M. est destiné à être l'interlocuteur privilégié des parents à la recherche d'une assistante maternelle.



Il a aussi pour mission de guider les personnes intéressées par le métier d'assistante maternelle et informe les familles à la recherche d'un mode d'accueil et les assistantes maternelles agréées indépendantes résidant sur les communes ayant adhéré au contrat petite enfance



Le Relais Assistantes Maternelles itinérant (RAM)

Majoritairement gérés par les communes, ce sont des services de proximité qui sont appelés à se répartir sur tout le territoire. En milieu rural, on trouve des relais itinérants qui bénéficient aux assistantes maternelles de plusieurs communes.

Ceux-ci sont encadrés par des professionnels de la petite enfance et accueillent vos enfants de 3 mois à 6 ans et leur proposent des jeux, des activités d'éveil et de motricité...

En ce qui concerne Gilocourt, les ateliers se déroulent une fois par mois de 9h30 à 11h30 à la salle du conseil avec les animatrices Delphine, Corinne, Paule et Brigitte.

C'est un moment très convivial, les animatrices proposent des activités à thème et manuelles, des histoires joliment racontées accompagnées de marionnettes et d'instruments de musique pour le plaisir des enfants et aussi des plus grands !



Bloc-notes



Planning 2010 Comité des fêtes 1^{er} semestre

Œufs de Pâques

Lundi de Pâques

5 avril

BROCANTE

13 juin

Pique-nique de la Saint Jean

26 juin

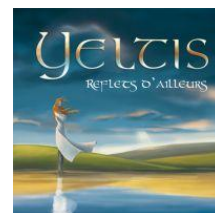


Autonne-Villages

vous propose de fêter

La Saint Patrick

avec le groupe Yeltis en concert



Le samedi 20 mars à 21h00

Espace Beaumarais à Gaignes

Entrée : 5 €

Anniversaire de la victoire de 1945

Le samedi 8 Mai

à 10h30 à Béthancourt en
Valois
et 11h00 à Gilocourt

A l'issue de la cérémonie, un vin
d'honneur sera servi dans la salle du
conseil de Gilocourt

Manifestations - Festivités

9 janvier « les vœux du Maire »

Cette année pour la première fois, le maire et ses conseillers ont présenté leurs vœux, autour d'une galette et du pot de l'amitié.

L'accueil fut chaleureux et les personnes présentes, très heureuses.

Nous les remercions vivement d'être venues.



7 Mars « Fêtes des Grand Mères & Grand Pères »



Ce fut un moment convivial pour les anciens venus en grand nombre cette année !

Culture & Créations



L'association **Culture et Créations** va organiser cette année : **excursions, concerts, ciné rural 60, ateliers manuels toutes les 2 semaines le jeudi à partir du 11 mars 2010**, salle du conseil, place du Château à Gilocourt.

Vous pouvez obtenir votre carte d'adhésion, pour la modique somme de 15 € l'année, auprès de Mme Janine Sallard, 381 rue de l'église, tél : 03 44 88 65 19

Mariage



Le 19 décembre 2009,

Karima Chadli

Et Hakim Hassoune Semlali

se sont dits oui



Ouverture Mini Golf - 17 avril



Au P'TIT CREUX - 06 01 28 00 25

Christine et Yann, qui vous accueillent depuis le 24 octobre dernier ouvriront le 17 avril, le mini-golf.

Pour mémoire, vous trouverez au P'TIT CREUX des pizzas à emporter du Mardi au Dimanche de 18h00 à 21h30. La dernière née « la CH'TI », au maroilles, viande hachée, crème fraîche et oignons

Nouveau à Gilocourt : Zoé et Cie

Une nouveau magasin a ouvert ses portes à Gilocourt : Zoé et Cie !

Vous y trouverez vêtements et accessoires pour les 0 à 16 ans.

Anna vous y attend du Mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le dimanche de 14h30 à 19h



Mairie

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi	16h30 - 18h30
Jeudi	16h30 - 18h30
Vendredi	9h00 - 12h00

La permanence du samedi est réservée pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.

La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouvertures du secrétariat.

Permanences Maire et Adjointes

Samedi	11h00 - 12h00
et sur rendez-vous	

AGENDA

ELECTIONS

Les élections régionales

auront lieu

Les dimanches 14 et 21 mars

de 8h à 18h

à la salle du conseil
place du château
à Gilocourt

Naissance

Bienvenue

à Tristan Gauchet

Né le

21 janvier 2010



Poste d'ORROUY

Tél : 03 44 88 60 44

Heures d'ouverture

Lundi	} Fermé 9h00 - 12h00
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Philippe Champion, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Josette Leleu, Jean Perdrieau, Valérie Sinople